L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 5 FEVRIER 1849.

Imprimé et publié par
LAGNO & W[illegible]
No. 85, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN 5 FEVRIER.

[illegible] de la Banque de [illegible] recommandent et soutien[illegible]

J. B. R. VIGNIÉ,
[illegible]
[illegible]
B. O. VIGNAUD,
J. Y. DEEGANA,
A. CARRIERE,
[illegible]
F. B. BLANCHARD.

MM. Reynolds.—M. M. Reynolds a été nommé samedi avocat de district pour la paroisse d'Orléans, en remplacement de M. B. G. Fontenau, démissionnaire. Nous applaudissons au choix du gouvernement. M. Reynolds est [illegible] que la [illegible] de ses convictions, le [illegible] de son caractère et [illegible] bonne et franche nature lui ont depuis longtemps acquis l'estime et la confiance de ses concitoyens. Nous regrettons que M. Fonteneau ait été obligé de résigner les importantes fonctions qu'il exerçait depuis deux ans, mais le successeur qui lui a été donné ne déploiera, nous le savons, ni moins de zèle ni moins de talent.

[illegible] Canada.—Les dépêches télégraphiques communiquent à nous trans[illegible] avis apportés par le *Canada*. Il paraît [illegible] États-Unis. Il n'est question [illegible] Californie, chacun veut se transporter [illegible] El Dorado. [illegible] Les voyageurs se portent [illegible] Liverpool, et dans [illegible] la contagion a gagné [illegible].

CONGRÈS.

Sénat, 27 janvier.—Pas de séance.

Chambre des Représentans.—M. Stanton [illegible] aux officiers qui [illegible] adoptée. Le [illegible] entre M. Root, King et M. At[illegible] M. King demande la question [illegible].

La Chambre s'est ensuite occupée de la résolution [illegible] à propos des [illegible] contre le juge Conkling. La [illegible] est adoptée.

[illegible] de M. Thompson, de la Pennsylvanie, à Chambre se constitue en comité général [illegible] gouvernement. Un [illegible] par M. Kinhman est [illegible] par MM. Murphy et Atkinson [illegible].

Sénat, 29 janvier.—M. Douglass présente [illegible] pour l'admission [illegible] dans l'Union, et [illegible] Nouveau-Mexique [illegible].

[illegible] Oregon [illegible].

Un message accompagné de la correspondance [illegible] entre le [illegible] les affaires [illegible].

[illegible]

MEXIQUE.

[illegible] des journaux de Mexico jusqu'au 21 janvier. [illegible] des histoires merveilleuses [illegible] la Californie ont produit [illegible] au Mexique que partout [illegible] des provinces pour [illegible] El Dorado que traverse le Sacramento.

Le journal officiel a publié un rapport du [illegible] sur une créance de MM. [illegible] Manning & Cie, de la Nouvelle-Orléans [illegible] de 500,000 livres sterling. MM. Manning & Cie demandent à prélever [illegible] sur les fonds que les États-Unis [illegible] au Mexique [illegible].

Havane.—Nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 22 janvier. [illegible] du brick *Europa*. Ce brick [illegible] pour Valachie [illegible]. Personne [illegible] pu sauver la totalité du chargement.

Mr. [illegible]—Le *Natchitoches Chronicle* [illegible] voyageur a été [illegible] 25 janvier, sur le chemin qui conduit [illegible] à huit milles de la [illegible] de l'argent. [illegible] de s'en emparer. [illegible] Les autorités [illegible] ce mystère [illegible].

Chine.—Les derniers avis [illegible] en Chine [illegible] de l'honorable J. W. Davis, commissaire des États-Unis en [illegible]. L'entrevue entre M. Davis et le commissaire impérial a eu lieu le 6 octobre à la résidence [illegible]. Le gouverneur-général [illegible] gouverneur et plusieurs mandarins [illegible]. Le commissaire américain [illegible] du docteur Parker, secrétaire de légation, de M. Forbes, consul, du commandant Geisinger, du capitaine Glynn [illegible] de la *Preble* et du *Plymouth*.

Communiqué.

BANQUE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Messieurs les Éditeurs,

[illegible] actionnaires de la Banque de l'État de la Louisiane ont lieu de se [illegible] avec laquelle ses affaires sont administrées.

[illegible] en année que la situation de la Banque [illegible] des dividendes satisfaisants, les actionnaires ont consenti à renommer la même [illegible] les changements annuels [illegible] aux vœux du Président [illegible] dans leur [illegible] La Banque de la Louisiane ne serait [illegible] désastre de 1837, et années suivantes. Tandis que les banques qui ont survécu à ces temps difficiles ont non seulement [illegible] depuis longtemps [illegible] dividendes satisfaisants, cette ancienne institution possédant, sous plusieurs rapports, des avantages que n'ont pas les autres, demeure dans un état de torpeur.

Cette communication n'a point pour objet, Messieurs les éditeurs, de soumettre à un examen critique les causes d'un si singulier résultat. Nous éviterons même, autant que possible, tout ce qui pourrait le moins du monde causer de la [illegible] personnes sous l'administration desquelles ces résultats se sont produits, [illegible] au Président qui est généralement et très justement, suivant nous, estimé comme un digne citoyen.—Mais, lorsqu'influencés par ces puissants motifs, un grand nombre d'actionnaires formant probablement la majorité de tous les votes, cherchent à opérer un changement réclamé par leurs intérêts, et que les [illegible] l'administration actuelle emploient pour [illegible] au pouvoir des insinuations [illegible] aux passions, moyen [illegible] pour une bonne cause qu'il [illegible] une mauvaise, il est à propos de prévenir les actionnaires de ce qui se passe.

Les actionnaires qui désirent une réforme ont apporté tous leurs soins à choisir un *ticket* composé d'actionnaires parfaitement honnêtes, d'une capacité notoire et représentant tous les intérêts comme toutes les sections de la ville. Voici les noms proposés:

Samuel J. Peters,
J. U. Lavillebeuvre,
James Reed,
[illegible] Boothe,
John R. Shaw,
Alphonse Miltenberger,
Wm P. Converse,
J. M. Lapeyre,
J. W. Zacharie.

M. Peters, nous pouvons l'assurer sans crainte d'être démenti, est d'une capacité reconnue, incontestable. Il est président de la Banque de Cité depuis sa fondation, qui date de près de vingt ans. Pendant longtemps il a été investi de fonctions publiques importantes, souvent il a été attaqué avec la plus grande violence, et toujours il est trouvé à la hauteur de sa tâche. C'est lui qui, à la pressante sollicitation des actionnaires, a consenti à se charger, s'il est élu, des fonctions de président.—On peut dire sans crainte de blesser la susceptibilité de nos concitoyens les plus distingués, qu'il était impossible de faire un meilleur choix dans l'intérêt de la Banque. Il est heureux, selon nous, pour cette institution qu'une personne réunissant à une pareille capacité la probité la plus rigoureuse, consente à se charger de la surintendance de ses affaires.

Et pourtant on cherche à induire les actionnaires en erreur en leur disant que M. Peters, une fois à la Banque dans la Seconde Municipalité.—Bien que M. Peters déclare qu'elle ne sera jamais transportée avec son consentement, ni pendant sa présidence;—ensuite que M. Peters a l'intention de charger la Banque de l'État de la Louisiane de toutes les mauvaises créances de la Banque de Cité qui cessera les affaires l'an prochain. Alors même que le caractère de M. Peters ne fournirait pas une suffisante garantie qu'il ne manquera jamais à sa parole, et qu'il est incapable d'entacher sa renommée d'un pareil acte, il suffirait de jeter les yeux sur le ticket pour faire disparaître cette allégation. Ce ticket est-il composé d'hommes susceptibles de se dégrader dans l'opinion de leurs concitoyens en se prêtant à des actes si bas?

Mais, dit-on encore, si M. Peters est président, nul individu demeurant en deçà de la rue du Canal, dans la Première ou la Troisième Municipalité, ne pourra obtenir un escompte. L'ancienne population et ceux qui ne sont pas d'origine anglo-saxonne seraient anéantis.—Nous dirons encore—si le caractère élevé de Samuel J. Peters qui lui a conquis l'estime et le respect de nos concitoyens de toutes les classes et de toutes les origines; si sa conduite libérale et exempte de préjugés comme président de la Banque de Cité dont presque tous les employés étaient pris précisément dans les rangs de l'ancienne population; si ces faits, disons-nous, ne sont pas une réponse péremptoire à l'allégation avancée si gratuitement, jetez les yeux sur le ticket et dites si les hommes qui le composent se prêteraient à une conduite aussi peu équitable que contraire aux véritables intérêts de la Banque!

Animés d'un profond sentiment de justice et sans tenir compte des indignes moyens employés pour induire en erreur ceux qui ont un intérêt vrai dans la prospérité future de la Banque de l'État,—beaucoup desquels n'ont pour vivre et faire vivre leurs familles que les dividendes de leurs actions,—et y ayant nous-même un intérêt considérable—nous croyons remplir un devoir envers cette institution et envers le public en lui soumettant ces observations. Nous pensons qu'en cette circonstance les actionnaires penseront par eux-mêmes et seront guidés par leurs véritables intérêts;—qu'ils examineront attentivement les deux tickets et voteront pour celui qui leur offre la meilleure garantie d'une bonne administration éclairée et prospère des affaires de la Banque.

Beaucoup d'Actionnaires.

Chronique locale.

Nous appelons l'attention des amateurs, des marchands et des maîtres d'hôtel sur la vente de vins de Porto et Madère qui aura lieu aujourd'hui à dix heures et demie par le ministère de MM. Sykes, Hyde & Co., dans le magasin de la Douane, situé encoignure Magasins et Julia. Pour les détails, voir l'avis à nos colonnes d'encans.

Théatre d'Orléans.—La 1re représentation de la compagnie de ballet des Monplaisir, avait hier soir attiré la foule au Théâtre d'Orléans. Les habitués se rappelaient sans doute les délicieuses soirées que ces artistes leur avaient données l'année dernière ont voulu renouveler connaissance avec eux. Animé du même désir nous venons, malgré l'heure avancée de la nuit, leur souhaiter la bienvenue, et rappeler au public que la 2e représentation du *Diable à Quatre* aura lieu ce soir. Tout le monde y sera.

Cirque de Stone et McCollum.—L'ouverture du cirque monstre de Stone et McCollum a eu lieu samedi soir devant une magnifique assemblée. Les enfans surtout s'y trouvaient en foule; [illegible] on a été [illegible] représentation qui nous en donnons prochainement [illegible].

Voici des voleurs [illegible] introduits dans [illegible] de M. Mer[illegible] Cascaicu et [illegible] emporté une montre contenant [illegible] argent. Le propriétaire éveillé par le bruit se mit à crier au secours et à appeler la garde, malheureusement pour lui les watchmen de ce quartier avaient donné leurs démissions ce jour et n'avaient encore pu être remplacés.

La [illegible] de la Cathédrale.—On prétend que le voyer de la Première Municipalité a, par prudence, défendu de sonner la cloche de l'église St. Louis. Il paraît que les supports sont tellement pourris qu'il y a danger qu'ils ne s'écroulent sous l'ébranlement.

Un Vol par [illegible].—Wm. Blanc et un homme de couleur libre nommé John T. Wheaton, ont été arrêtés samedi dans la Première Municipalité sous accusation de tentative d'escroquerie. Il paraît que ces dignes individus s'étaient entendus pour exploiter le commerce de leur couleur. Blanc en qualité de blanc devait être marchand, Wheaton en qualité de noir, la marchandise; [illegible] le moment M. Bishop était acheteur, mais heureusement pour lui il entend assez bien ses affaires pour ne pas être déçu du [illegible]. Voici la transaction: Blanc accompagné de son soi-disant esclave, offrit à M. Bishop de le lui vendre pour une somme de $600; le prix convenu, celui-ci, l'affaire fut conclue; seulement avant de payer, l'acheteur exigea que les titres du vendeur à la propriété fussent reconnus valables par un tiers personne. A cet effet l'accusé se rendit chez M. George Wilson et lui offrit un salaire de $50 pour qu'il vînt chez le juge de paix faire une déclaration qu'il lui a même de terminer son affaire. M. Wilson, au lieu d'acquiescer à la demande de Blanc, se rendit immédiatement chez le recorder à qui il raconta ce qu'il venait d'apprendre. Le blanc et le noir attendent en prison l'examen de leur couleur.

Sentences.—James Johnson, convaincu de s'être introduit par effraction dans un magasin, avec intention de voler, a été condamné par le juge McHenry à cinq ans de travaux forcés à Baton-Rouge.—Stephen Gammon s'étant reconnu coupable de vol a deux ans de travaux forcés.—James Kennedy, Henry Dunningan et Perry Putnam ont été condamnés pour vol, les deux premiers à six mois de prison et le dernier à deux ans de travaux forcés. George Crosby, à six mois de travaux forcés pour recel.

(Correspondance de l'Abeille.)

Washington, 26 février.

Le calme a succédé à l'agitation provoquée par les débats de la Convention du Sud. Ceux qui ont dirigé le mouvement sont cependant à l'œuvre pour donner un certain relief au résultat qui a été obtenu. Depuis lundi soir on a eu recours à tous les moyens possibles pour rallier ceux qui hésitent, et intimider les faibles. Malgré ces efforts incessans, on n'a pu obtenir que quarante signatures, et encore quelques-unes sont-elles dues à des manœuvres peu honorables. Jusqu'à ce moment il n'y a que deux whigs qui ont signé le manifeste, M. Tompkins, du Mississipi, et M. Gayle, de l'Alabama. On s'est adressé inutilement aux autres; on est allé même, afin d'obtenir leur concours, jusqu'à leur confier le manifeste afin qu'ils le modifiassent à leur guise.

Les membres qui ont eu de la sorte l'Adresse sous les yeux ont découvert qu'elle avait été revisée et qu'on en avait supprimé certaines parties qui avaient soulevé une vive opposition au sein des comités et de la Convention. C'est donc une fraude, une fraude qui mérite d'être qualifiée durement, car elle tend à placer les whigs du Sud dans une fausse position. On dira maintenant qu'ils ont proposé de signer un manifeste qui relate purement et simplement les justes griefs que le Sud a contre le Nord. Les promoteurs de l'agitation ont joué leur rôle jusqu'au bout. Ils ont eu dès le principe un double but: travailler à leur intérêt personnel et diviser le parti whig dans le Sud. Si les whigs y sont forcés, ils publieront eux aussi un manifeste pour protester contre ce qui a eu lieu: ils prouveront que l'Adresse, après avoir été votée a été considérablement modifiée et ne ressemble plus à ce qu'elle était quand elle a été soumise au comité.

Plusieurs démocrates très influens ont refusé de signer le manifeste; d'autres, voulant s'épargner le désagrément d'un refus, ont eu recours à d'ingénieux expédiens. M. Cobb, de la Géorgie, l'un des chefs les plus actifs du parti locofoco, a déclaré qu'il voulait adresser une circulaire à ses commettans. Cet exemple sera suivi par d'autres, non seulement à cause de l'importance du précédent, mais parce que de la sorte on se soustrait à une grave responsabilité.

L'Adresse sera publiée dimanche matin dans l'*Union*, à moins que ceux qui dirigent l'affaire jugent convenable d'en différer la publication.

M. Calhoun se porte beaucoup mieux depuis quelques jours, mais il est extrêmement faible.

Le Sénat a délibéré aujourd'hui sur une réclamation qui a fixé l'attention publique à cause de son importance. Si elle est acceptée, le gouvernement des États-Unis se reconnaîtra indirectement responsable de la dette du Texas. Toute la séance a été consacrée aux débats. Le Sénat a siégé ensuite à huis-clos pour discuter une résolution relative à l'achat des droits possessoires de la compagnie de la Baie d'Hudson, dans le territoire de l'Oregon, au sud du 49e degré de latitude. Cette résolution a été déposée provisoirement sur le bureau.

On veut tenter encore une fois d'établir un gouvernement dans la Californie. On prendra pour base le bill de M. Douglass qui érige la Californie en État, après le 4 juillet prochain, si d'ici-là les habitans de la province y organisent un gouvernement et votent une constitution. Cette proposition diffère de celle contre laquelle le comité judiciaire a fait un rapport, en ce qu'elle implique le consentement préalable des habitans de la Californie et l'adoption d'une Constitution. Le comité, qui prépare le bill s'est réuni hier et aujourd'hui sans prendre de décision. Une difficulté s'offre tout d'abord, c'est que le projet de loi ne s'occupe pas du Nouveau-Mexique qui, ayant été acquis aux mêmes conditions, a droit aux mêmes avantages. Et puis, ceux qui voudraient régler définitivement le gouvernement de nos deux provinces, reçoivent peu d'encouragemens. On leur suscite maintes obstacles. Il n'est donc pas probable qu'aucun projet de loi puisse être adopté pendant cette session du Congrès. H.

FEUILLETON.

Mémoires d'Outre-tombe.

Incidences.

LORD BYRON.

On retrouve dans les vers de lord Byron des imitations frappantes du *Minstrel*: à l'époque de mon exil en Angleterre, lord Byron habitait l'école de Harrow, dans un village à dix milles de Londres. Il était enfant, j'étais jeune et aussi inconnu que lui; il avait été élevé sur les bruyères de l'Écosse, au bord de la mer, comme moi dans les landes de la Bretagne, au bord de la mer; il aima d'abord la Bible et Ossian, comme je les aimai; il chanta dans New-stead-Abbey les souvenirs de l'enfance, comme je les chantai dans le château de Combourg.

"Lorsque j'explorais, jeune montagnard, la noble bruyère et gravissais ta cime penchée, ô Morven couronné de neige, pour m'établir au torrent qui tonnait au-dessous de moi, ou aux vapeurs de la tempête qui s'amoncelaient à mes pieds........."

Dans mes courses aux environs de Londres, lorsque j'étais si malheureux, vingt fois j'ai traversé le village de Harrow, sans savoir quel génie il renfermait. Je me suis assis dans le cimetière, au pied de l'orme sous lequel, en 1807, lord Byron écrivait ces vers, au moment où je revenais de la Palestine:

Spot of my youth! whose hoary branches sigh,
Swept by the breeze that fans thy cloudless sky, [etc.

"Lieu de ma jeunesse, où soupirent les branches chenues, effleurées par la brise qui rafraîchit ton ciel sans nuage! Lieu où je vogue aujourd'hui seul, moi qui souvent ai foulé, avec ceux que j'aimais, ton gazon mol et vert; quand la destinée glacera ce sein qu'une fièvre dévore; quand elle aura calmé les soucis et les passions;........ ici où il palpita, ici mon cœur pourra reposer. Puissé-je m'endormir où s'éveillèrent mes espérances,............ mêlé à la terre où courent mes pas,......... pleuré de ceux qui furent en société avec mes jeunes années, oublié du reste du monde!"

Et moi je dirai: Salut, antique ormeau, au pied duquel Byron enfant s'abandonnait aux caprices de son âge, alors que je rêvais *René* sous ton ombre, sous cette même ombre où plus tard le poète vint à son tour rêver *Childe-Harold*! Byron demandait au cimetière, témoin des premiers jeux de sa vie, une tombe ignorée: inutile prière que n'exaucera point la gloire. Cependant Byron n'est plus ce qu'il a été; je l'avais trouvé de toutes parts vivant à Venise; au bout de quelques années, dans cette même ville où je trouvais son nom partout, je l'ai retrouvé effacé et inconnu partout. Les échos du Lido ne le répètent plus, et si vous le demandez à des Vénitiens, ils ne savent plus de qui vous parlez. Lord Byron est entièrement mort pour eux; ils n'entendent plus les hennissemens de son cheval: il en est de même à Londres, où sa mémoire périt. Voilà ce que nous devenons.

Si j'ai passé à Harrow sans savoir que lord Byron enfant y respirait, des Anglais ont passé à Combourg sans se douter qu'un petit vagabond, élevé dans ces bois, laisserait quelque trace. Le voyageur Arthur Young, traversant Combourg, écrivait:

"Jusqu'à Combourg (de Pontorson), le pays a un aspect sauvage; l'agriculture n'y est pas plus avancée que chez les Hurons, ce qui paraît incroyable dans un pays enclos; le peuple y est presque aussi sauvage que le pays, et la ville de Combourg une des places les plus sales et les plus laides que l'on puisse voir: des maisons de terre sans vitres, et un pavé si rompu qu'il arrête les passagers, mais aucune aisance.—Cependant il y a trouve un château, et il est même habité. Qui est ce M. de Chateaubriand, propriétaire de cette habitation, qui a des nerfs assez forts pour résider au milieu de tant d'ordures et de pauvreté! Au-dessous de cet amas hideux de misère est un beau lac environné d'enclos bien boisés."

Ce M. de Chateaubriand était mon père; la retraite qui paraissait si hideuse à l'agronome de mauvaise humeur, n'en était pas moins une noble et belle demeure, quoique sombre et grave. Quant à moi, faible plant de lierre commençant à grimper au pied de ces tours sauvages, M. Young eût-il pu m'apercevoir, lui qui n'était occupé que de la revue de nos moissons?

Qu'il me soit permis d'ajouter à ces pages écrites en Angleterre en 1822 ces autres pages écrites en 1814 et 1840; elles achèveront le morceau de lord Byron; ce morceau se trouvera surtout complété quand on aura lu ce que je redirai du grand poète en passant à Venise.

Il y aura peut-être quelque intérêt à remarquer dans l'avenir la rencontre des deux chefs de la nouvelle école française et anglaise, ayant un même fond d'idées, des destinées, sinon des mœurs, à peu près pareilles: l'un pair d'Angleterre, l'autre pair de France, tous deux voyageurs en Orient, assez souvent l'un près de l'autre, et ne se voyant jamais: seulement la vie du poète anglais a été mêlée à de moins grands événemens que la mienne.

Lord Byron est allé visiter après moi les ruines de la Grèce: dans *Childe Harold*, il semble embellir de ses propres couleurs les descriptions de l'*Itinéraire*. Au commencement de mon pèlerinage, je reproduis l'adieu du sire de Joinville à son château; Byron dit un égal adieu à sa demeure gothique.

Dans les *Martyrs*, Eudore part de la Messénie pour se rendre à Rome: "Notre navigation fut longue, dit-il; nous vîmes tous ces promontoires marqués par des temples ou des tombeaux...........

"Mes jeunes compagnons n'avaient entendu parler que des métamorphoses de Jupiter, et ils ne comprirent rien aux débris qu'ils avaient sous les yeux; moi, je m'étais déjà assis, avec le prophète, sur les ruines des villes désolées, et Babylone m'enseignait Corinthe."

Le poète anglais est comme le prosateur français, derrière la lettre de Sulpicius à Cicéron,—une rencontre si parfaite m'est singulièrement glorieuse, puisque j'ai devancé le chantre immortel au rivage où nous avons eu les mêmes souvenirs, et où nous avons commémoré les mêmes ruines.

J'ai encore l'honneur d'être en rapport avec lord Byron, dans la description de Rome: les *Martyrs* et ma *Lettre sur la campagne romaine* ont l'inappréciable avantage, pour moi, d'avoir deviné les inspirations d'un beau génie.

Les premiers traducteurs, commentateurs et admirateurs de lord Byron se sont bien gardés de faire remarquer que quelques pages de mes ouvrages avaient pu rester un moment dans les souvenirs du peintre de Childe-Harold; ils auraient cru ravir quelque chose à son génie. Maintenant que l'enthousiasme s'est un peu calmé, on me refuse moins cet honneur. Notre immortel chansonnier, dans le dernier volume de ses Chansons, a dit: "Dans un des couplets qui précèdent celui-ci, je parle des *lyres* que la France doit à M. de Chateaubriand. Je ne crains pas que ce vers soit démenti par la nouvelle école poétique, qui, née sous les ailes de l'aigle, s'est, avec raison, glorifiée souvent d'une telle origine. L'influence de l'auteur du *Génie du Christianisme* s'est fait ressentir également à l'étranger, et il y aurait peut-être justice à reconnaître que le chantre de Childe-Harold est de la famille de René."

Dans un excellent article sur lord Byron, M. Villemain a renouvelé la remarque de M. de Béranger: "Quelques pages incomparables de René, dit-il, avaient, il est vrai, épuisé ce caractère poétique. Je ne sais si Byron les imitait ou les renouvelait de génie."

Ce que je viens de dire sur les affinités d'imagination et de destinée entre le chroniqueur de René et le chantre de Childe-Harold n'ôte pas un seul cheveu à la tête du barde immortel.

Que peut à la muse de la *Dee*, portant une lyre et des ailes, ma muse pédestre et sans luth? Lord Byron vivra, soit qu'enfant de son siècle comme moi, il en ait exprimé comme moi, et comme Gœthe avant nous, la passion et le malheur; soit que mes périples et le falot de ma barque gauloise aient montré la route au vaisseau d'Albion sur des mers inexplorées.

D'ailleurs, deux esprits d'une nature analogue peuvent très bien avoir des conceptions pareilles, sans qu'on puisse leur reprocher d'avoir marché servilement dans les mêmes voies. Il est permis de profiter des idées et des images exprimées dans une langue étrangère pour en enrichir la sienne: cela s'est vu dans tous les siècles et dans tous les temps. Je reconnais tout d'abord que, dans ma première jeunesse, *Ossian*, *Werther*, *les Rêveries du promeneur solitaire*, *les Études de la nature*, ont pu s'apparenter à mes idées; mais je n'ai rien caché, rien dissimulé du plaisir que me causaient des ouvrages où je me délectais.

S'il était vrai que René entrât pour quelque chose dans le fond du personnage unique mis en scène sous des noms divers dans Childe-Harold, Conrad, Lara, Manfred, le Giaour; si, par hasard, lord Byron m'avait fait vivre de sa vie, il aurait donc eu la faiblesse de ne jamais me nommer? J'étais donc un de ces pères qu'on renie quand on est arrivé au pouvoir? Lord Byron peut-il m'avoir complètement ignoré, lui qui cite presque tous les auteurs français ses contemporains? N'a-t-il jamais entendu parler de moi, quand les journaux anglais, comme les journaux français, ont retenti vingt ans auprès de lui de la controverse sur mes ouvrages, lorsque le *New-Times* a fait un parallèle de l'auteur du *Génie du Christianisme* et de l'auteur de *Childe-Harold*?

Point d'intelligence, si favorisée qu'elle soit, qui n'ait ses susceptibilités, ses défiances: on veut garder le sceptre, on craint de le partager, on s'irrite des comparaisons. Ainsi, un autre talent supérieur a évité mon nom dans un ouvrage sur la *Littérature*. Grâce à Dieu, m'estimant à ma juste valeur, je ne n'ai jamais prétendu à l'empire; comme je ne crois qu'à la vérité religieuse dont la liberté est une forme, je n'ai pas plus de foi en moi qu'en toute autre chose ici-bas. Mais je n'ai jamais senti le besoin de me taire quand j'ai admiré; c'est pourquoi je proclame mon enthousiasme pour madame de Staël et pour lord Byron. Quoi de plus doux que l'admiration? c'est de l'amour dans le ciel, de la tendresse élevée jusqu'au culte; on se sent pénétré de reconnaissance pour la divinité qui étend les bornes de nos facultés, qui ouvre de nouvelles vues à notre âme, qui nous donne un bonheur si grand, si pur, sans aucun mélange de crainte ou d'envie.

Au surplus, la petite chicane que je fais dans ces Mémoires au plus grand poète que l'Angleterre ait eu depuis Milton ne prouve qu'une chose: le haut prix que j'aurais attaché au souvenir de sa muse.

Lord Byron a ouvert une déplorable école: je présume qu'il a été aussi désolé des Childe-Harold auxquels il a donné naissance que je le suis des René qui rêvent autour de moi.

La vie de lord Byron est l'objet de beaucoup d'investigations et de calomnies: les jeunes gens ont pris au sérieux des paroles magiques; les femmes se sont senties disposées à se laisser séduire, avec frayeur, par ce *monstre*, à consoler ce Satan solitaire et malheureux. Qui sait? il n'avait peut-être pas trouvé la femme qu'il cherchait, une femme assez belle, un cœur aussi vaste que le sien. Byron, d'après l'opinion fantasmagorique, est l'ancien serpent séducteur et corrupteur, parce qu'il voit la corruption de l'espèce humaine; c'est un génie fatal et souffrant, placé entre les mystères de la matière et de l'intelligence, qui ne trouve point de mot à l'énigme de l'univers, qui regarde la vie comme une affreuse ironie sans cause, comme un sourire pervers du mal; c'est le fils du désespoir, qui méprise et renie, qui, portant en soi-même une incurable plaie, se venge en menant à la douleur par la volupté tout ce qui l'approche; c'est un homme qui n'a point passé par l'âge de l'innocence, qui n'a jamais eu l'avantage d'être rejeté et maudit de Dieu; un homme qui, sorti réprouvé du sein de la nature, est le damné du néant.

Tel est le Byron des imaginations échauffées; ce n'est point, comme ce me semble, celui de la vérité.

Deux hommes différens, comme dans la plupart des hommes, sont unis dans lord Byron: l'homme de la *nature* et l'homme du *système*. Le poète, s'apercevant du rôle que le public lui faisait jouer, l'a accepté et s'est mis à maudire le monde qu'il n'avait pris d'abord qu'en rêverie: cette marche est sensible dans l'ordre chronologique de ses ouvrages.

Quant à son *génie*, loin d'avoir l'étendue qu'on lui attribue, il est assez réservé; sa pensée poétique n'est qu'un gémissement, une plainte, une imprécation; en cette qualité, elle est admirable: il ne faut pas demander à la lyre ce qu'elle pense, mais ce qu'elle chante.

Quant à son *esprit*, il est sarcastique et varié, mais d'une nature qui agite et d'une influence funeste. L'écrivain avait bien lu Voltaire, et il l'imite.

Lord Byron, doué de tous les avantages, avait peu de chose à reprocher à sa naissance, l'accident même qui le rendait malheureux et qui rattachait ses supériorités à l'infirmité humaine n'aurait pas dû le tourmenter, puisqu'il ne l'empêchait pas d'être aimé. Le chantre immortel connut par lui-même combien est vraie la maxime de Zénon: "La voix est la fleur de la beauté."

Une chose déplorable, c'est la rapidité avec laquelle les renommées fuient aujourd'hui. Au bout de quelques années, que dis-je? de quelques mois, l'engouement disparaît; le dénigrement lui succède. On voit déjà pâlir la gloire de lord Byron; son génie est mieux compris de nous; il aura plus longtemps des autels en France qu'en Angleterre. Comme *Childe-Harold* excelle principalement à peindre les sentimens particuliers de l'individu, les Anglais, qui préfèrent les sentimens communs à tous, finiront par méconnaître le poète dont le cri est si profond et si triste. Qu'ils y prennent garde: s'ils brisent l'image de l'homme qui les a fait vivre, que leur restera-t-il?

Lorsque j'écrivis, pendant mon séjour à Londres, en 1822, mes sentimens sur lord Byron, il n'avait plus que deux ans à vivre sur la terre: il est mort en 1824, à l'heure où les désenchantemens et les dégoûts allaient commencer pour lui. Je l'ai précédé dans la vie; il m'a précédé dans la mort; il a été appelé avant son tour; mon numéro primait le sien, et pourtant le sien est sorti le premier. Childe-Harold aurait dû rester; le monde me pouvait perdre sans s'apercevoir de ma disparition. J'ai rencontré, en continuant ma route, madame Guiccioli à Rome, lady Byron à Paris. La faiblesse et la vertu me sont ainsi apparues: la première avait peut-être trop de réalités, la seconde pas assez de songes.

L'Angleterre, de Richmond à Greenwich—Course avec Pelletier—Blenheim—Stowe—Hampton-Court—Oxford—Collège d'Eton—Mœurs privées; mœurs politiques—Fox—Pitt—Burke—George III.

Maintenant, après vous avoir parlé des écrivains anglais à l'époque où l'Angleterre me servait d'asile, il ne me reste qu'à vous dire quelque chose de l'Angleterre elle-même à cette époque, de son aspect, de ses sites, de ses châteaux, de ses mœurs privées et politiques.

Toute l'Angleterre peut être vue dans l'espace de quatre lieues, depuis Richmond, au-dessus de Londres, jusqu'à Greenwich et au-dessous.

Au-dessous de Londres, c'est l'Angleterre industrielle et commerçante avec ses docks, ses magasins, ses douanes, ses arsenaux, ses brasseries, ses manufactures, ses fonderies, ses navires; ceux-ci, à chaque marée, remontent la Tamise en trois divisions: les plus petits d'abord, les moyens ensuite, enfin les grands vaisseaux qui rasent de leurs voiles les colonnes de l'hôpital des vieux marins et les fenêtres de la taverne où festoient les étrangers.

Au-dessus de Londres, c'est l'Angleterre agricole et pastorale avec ses prairies, ses troupeaux, ses maisons de campagne, ses parcs, dont l'eau de la Tamise, refoulée par le flux, baigne deux fois le jour les arbustes et les gazons. Au milieu de ces deux points opposés, Richmond et Greenwich, Londres confond toutes les choses de cette double Angleterre: à l'ouest l'aristocratie, à l'est la démocratie, la Tour de Londres et Westminster, bornes entre lesquelles s'est placée toute entière de la Grande-Bretagne se sont placées.

Je passai une partie de l'été de 1799 à Richmond avec Christian de Lamoignon, m'occupant du *Génie du Christianisme*. Je faisais des voyages en bateau sur la Tamise, et des courses dans le parc de Richmond. J'aurais bien voulu que le Richmond-lès-Londres fût le Richmond du traité *Honor Richemundiæ*, car alors je me serais retrouvé dans ma patrie, et voici comment: Guillaume-le-Bâtard fit présent à Alain, duc de Bretagne, son gendre, de quatre cent quarante-deux terres seigneuriales en Angleterre, qui formèrent depuis le comté de Richmond; les ducs de Bretagne, successeurs d'Alain, inféodèrent ces domaines à des chevaliers bretons, cadets des familles de Rohan, de Tinténiac, de Chateaubriand, de Goyon, de Montboucher. Mais, malgré ma bonne volonté, il me faut chercher dans le Yorkshire le comté de Richmond érigé en duché sous Charles II pour un bâtard, le Richmond sur la Tamise est l'ancien Sheen d'Édouard III.

Là, expira, en 1377, Édouard III, ce fameux roi volé par sa maîtresse Alix Pearce, qui n'était plus Alix ou Catherine de Salisbury des premiers jours de la vie du vainqueur de Crécy: n'aimez qu'à l'âge où vous pouvez être aimé. Henri VII et Élisabeth moururent aussi à Richmond: où ne meurt-on pas? Henri VIII se plaisait à cette résidence. Les historiens anglais sont fort embarrassés de cet abominable homme; d'un côté, ils ne peuvent dissimuler sa tyrannie et la servitude du parlement; de l'autre, s'ils disaient trop anathème au chef de la Réformation, ils se condamneraient en le condamnant.

Plus l'oppresseur est vil, plus l'esclave est infâme.

On montre dans le parc de Richmond le tertre qui servait d'observatoire à Henri VIII pour épier la nouvelle du supplice d'Anne de Boleyn. Henri tressaillit d'aise au signal parti de la Tour de Londres. Quelle volupté! le fer avait tranché le col délicat, ensanglanté les beaux cheveux auxquels le poète-roi avait attaché ses fatales caresses!

CHATEAUBRIAND.

Décédée le 3 courant, à une heure du matin, de maladie de poitrine, à l'âge de 28 ans, Mme IRÈNE, épouse de Thomas FELLOWS, de cette ville.

Le navire LYONS, capitaine Caines, du Havre, commencera son déchargement mercredi prochain, 7 du courant, vis-à-vis la rue du Quartier. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques. 3 fev

Le navire UNITED STATES, cap. Morse, de Liverpool, est en déchargement vis-à-vis le poteau No. 18, 2me Municipalité. Les consignataires sont invités à prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, dans cinq jours: dans le cas contraire, elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. 2fev

La barque FREDERICK WARREN, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires. G. M. LUCAS,
2fev—4f 30, Bienville

Maison Rouge entre les deux Marchés.

PAUL ALDIGÉ & CO.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord les articles suivants, qu'ils offrent à vendre bien au-dessous des prix ordinaires. Ils engagent les personnes qui ont besoin d'articles de printemps à venir visiter leur stock.

Mousselines imprimées, grande nouveauté,
Baréges, différentes nuances et qualités, etc., etc.
Mousselines à moustiquaire par 10, 12 et 25 yardes, à carreaux, carreaux et fleurs, damassées, etc.
Brin fil uni blanc, do à carreaux, sans apprêt,
Do do par 10, 12 et 25 yardes,
Do do écru, uni et à carreaux,
Coton blanc et écru 3|4, 4|4, 5|4, 6|4, 12|4,
Mouchoirs batiste et mousseline assortis en qualités,
Platilles, toiles d'Irlande, Bretagne, et à draps,
Batiste d'Écosse, pour robes, nouveaux dessins,
Guinghans écossais et rayés,
Mousselines blanches pour robes, unies, à carreaux, rayées, satinées, brodées, etc.,
Rideaux, mousseline blanche brodée,
Aussi, un assortiment de ginga fil, dans toutes les qualités, cotonnades françaises et autres, indiennes, de fantaisie et pour meuble. Coutil fil français pour pantalons.
Plus, un assortiment de linge fait et chaussure qui ne laisse rien à désirer tant pour les qualités que le grand bon marché auquel ils viennent de recevoir leurs prix.

P. S. Désirant clôre leur stock de coton à voile, ils offrent aussi à vendre:
Pilot duck coton du No 3 @ 8, } aux prix de Fa-
New England du No 3 @ 8, } brique.
5 fev

Paul ALDIGÉ & Co.,
Rue Royale No 232, entre Dumaine et Ste-Anne,

OFFRENT aux dames de la Nouvelle-Orléans un assortiment complet de marchandises de printemps, telles que: Desindes, batiste d'Écosse, baréges, soieries, mousselines suisses, unies, à carreaux et brodées, tarlatanes, rideaux en mousseline brodée, jaconats, organdie, percale frappée, toilerie, mouchoirs de Latiste, et un joli choix de robes fantaisie.

Ces marchandises reçues directement, seront vendues à des prix très restreints. 5 fev

VIN ROUGE—180 barriques vin rouge des marques suivantes: St Julien, Graves, Montferrand, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
5 jan 17 et 19, rue St-Louis.

VIN BLANC.—[illegible] barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
5 fev 17 et 19, rue St-Louis.

VINAIGRE BLANC—[illegible] demi barriques, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
5 fev 17 et 19, rue St-Louis.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Samedi soir, 3 février 1849.

Les dépêches télégraphiques qui nous sont parvenues aujourd'hui se trouvent en contradiction avec les avis reçus par le Canada. Il paraît maintenant que les prix de coton sur le marché de Liverpool sont les mêmes que ceux donnés par le steamer précédent. Cette nouvelle a jeté de la défaveur sur notre marché; les ventes n'ont été que de 1,500 bal les à une baisse de ¼ cts. Cependant il y a si peu de stabilité dans les cours que nous nous abstenons de coter.

Le marché au sucre est ferme; les ventes s'élèvent à 600 boucauts. 600 barils de mélasse ont été vendus 20 @ 21¼ cts le gallon, suivant la qualité.

La farine est fort peu demandée, les ventes de la journée n'ont été que 500 barils Ohio en différents lots $4 25 @ 4 37½. Environ 3,000 sacs de maïs ont été vendus à 40 cts le boisseau, 300 boisseaux de blé ont été faits à 86¼ cts le boisseau.

Le marché aux provisions est peu actif. Le mess porc se vend $11 et le prime $10—Il n'est fait fort peu de choses en Bœuf, Lard salé et Graisse.

Un chargement de sel de Liverpool de 4,100 sacs, un quart sel fin, a été vendu à 86 cts. 4,000 sacs sel fin 85 cts et 300 commun à 86 cts.

Le whiskey rectifié vaut 17 cts; le commun 16 cts le gallon.

CHANGE.—Le change se vend peu et les cours ont légèrement baissé. Nous cotons: Sterlings 7 @ 8 p. 0|0 de prime; France 5f 37½ @ 5 [illegible]—Traites sur New-York 60 jours 1½ @ 2 p. 0|0 d'escompte; à vue ¾ p. 0|0 prime.

Le fret n'a pas varié.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Steamship Palmetto, Smith, pr Galveston.
Steamship Globe, Place, pr Brazos St Iago.
Navire Medford, Dryer, pr Boston.
Wm V Kent, Narney, pr New York.
Timoleon, Freeman, pr Boston.
James Pennell, Woodside, pr Liverpool.
Barque Sarah Hand, Whitney, pr Naples.
Sultan, Decan, pr Philadelphie.
Delaware, Stetson, pr Boston.
Oberlin, Gobert, pr Boston.
Brick Sky Lark, Langan, pr Anuatio Bay, Ja.
Goélette Uncle Bill, Miller, pr Velasco & Brazoria.
American, Maloney, pr la Havane.
Jos Rowlet, Falvel, pr Brazos Santiago.
Wm Thompson, Crowell, pr Chagres.
Pauline, Young, pr Apalachicola.
Randall Marshall, West, pr St Marks.
Madona, McNeil, pr Key West & T. Bay.
Steamer Gen Hamer, Cozzens, pr Pensacole.

ARRIVÉS.

Navire Vespasian, Davis, de la Havane.
Alhambra, Eustis, d'Anvers.
Themis, Leighton, de Liverpool.
Hargrave, Duncan, du Havre.
Moselle, Somerby, de Londres.
Superior, Mason, de Londonderry.
Canada, Cluney, de Liverpool.
Prentice, Taylor, de Londres.
Riverdale, Maxwell, de Belfast.
Medallion, Howlett, de Liverpool.
Onward, Chase, de Cork.
Asia, Windsor, de Glasgow.
Barque Louisa, Ginty, de Baltimore.
Ancona, Miles, de Liverpool.
Montgomery, Smith, de Cork.
Thetis, Foster, d'Amsterdam.
Brick Sylvanus, Evans, de la Havane.
Selma, Block, de Tabasco.
Virginia, Treadway, de Pensacole.
Sterling, Pike, de Barbadoes.
Goélette Tom Hicks, Kiffer, de Calcasieu.
Louisiana, ———, de Brazos St Iago.
David C Foster, Kenny, de Balize Honduras.

—STEAMERS.—

Nec Plus Ultra, Phillips, de St Louis.
Alex Scott, Sturgeon, de Louisville.
Aleck Scott, Swon, de St-Louis.
Planter, Wells, de Grenade.
Luna, Fairchild, de Bayou Sara.
Autocrat, Goslee, de Memphis.
A W Vanleer, Grettinger, de St Martinville.
Caledonia, Keynolds, de Mobile.
Viola, Dugas, de Lafourche.
Gipsey, Ure, de Baton Rouge.
Buffalo, Moore, de Georgetown.
Princess, Leathers, de Lac Providence.
Belle Isle, Jeffries, de Woodsport.
North River, Dean, de Pittsburg.
Mountaineer, Reynolds, de Wabash.

Consignataires du navire Hargrave, du Havre.

1 colis marchandises Lorent & Sylvestre—2 do do M A Thompson—[illegible]—9 do H Bonnabel—[illegible] J P Whitney & Co—3 colis marchandises Chassagnol & Boirardo—16 barriques vin J Beugnot—2 caisses do J Faivre—7 do J Lévi—2 do G Lévi—1 do Bonis—3 caisses fromage J N Curren—[illegible] H Richard—[illegible] A Cramer—[illegible] D Lanata—[illegible] Locke & Co—[illegible] J Dufour—[illegible] H. Richard—[illegible] Hollister—[illegible] T Padmon—[illegible] David & Meyer—[illegible] B McCarty—[illegible] Nolte Brothers—[illegible] Pesquero—21 colis J Ménard—1 caisse Pensard & Rey.

MEMORANDA.

NEW YORK, 26 janvier.—Arrivés, bricks Lima, Higgins, Bordeaux, Barnes, aîd Hamet, Kent, de la Nouvelle Orléans.—Expédiés, navires Kalpaha, Hock, Cushing, Galena, Leavitt, pour la Nouvelle Orléans.

BOSTON, 25 janvier.—Arrivés, navires St Louis, Davis, barque Brazil, Lewis.—26 janv. navire Hi[illegible], Day, Jacob Perkins, Baker, barque Africa, McLellan, de la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.
Niagara, de Liverpool à Boston ....27 Janv
Europa, de Liverpool à New York ....10 Fev

D'AMÉRIQUE.
Niagara, de Boston à Liverpool ....21 Fev
Europa, de New York à Liverpool ....7 Mars

Quartiers Généraux.

9me Brigade. M. L.

ORDRE No 1er.

Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1849.

EN conformité avec la loi du 19 mars 1842, les régiments ou bataillons, avec cadre de régiment ou bataillon, composant la 9me brigade, devront s'assembler chaque année après cette date, comme il est dit ci-dessous, pour la revue de régiment ou bataillons.

Premier régiment—1er samedi de mars, 1er samedi d'octobre.
Deuxième régiment—2me samedi de mars, 2me samedi d'octobre.
Troisième régiment—1er bataillon (St Bernard)—4eme samedi d'avril; 4eme samedi de septembre. 2eme bataillon (Plaquemine)—3eme samedi d'avril, 3eme samedi de septembre.
Trente-septième régiment—3eme samedi de mars, 3eme samedi d'octobre.
Trente huitième régiment—4eme samedi de mars, 4eme samedi d'octobre.
Trente-neuvième régiment—1er samedi d'avril, 1er samedi de novembre.
Quarantième régiment—4me samedi d'avril, 2eme samedi de novembre.
Quarante-unième régiment—1er samedi de mai, 3eme samedi de novembre.
Toutes les revues ci-dessus mentionnées auront lieu à 4 heures P. M.
Les officiers commandant le régiment ou bataillon devront désigner le lieu où l'on devra s'assembler.
Pour la revue de brigade [illegible] 3eme régiment excepté [illegible] 4eme lundi de mai, sur la rue de l'Esplanade, à 4 heures P. M.
Le Brigadier Général, commandant la 9ème brigade,
W. T. THOMPSON.
Par le Brigadier Général, W. T. THOMPSON.
Le Major de Brigade, Inspecteur,
5 fev—3 VANNIER.

Banque de l'État de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1849.

LES Directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de 4 p. 0|0 sur le capital, et payable aux actionnaires, à dater du 7 courant et jours suivants.
Par ordre, RICHARD RELF,
5 fev Caissier.

Dissolution de Société.

LA Société existante sous la raison de L. Louapre & Co., pour l'exploitation de la Boulangerie, est, de ce jour, dissoute par consentement mutuel, et M. J. Louapre sera seul chargé du règlement de toutes les dettes de la dite Boulangerie, et continuera le même genre d'affaires en son compte particulier.
ORCAR CHASTEL.
Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1849.
5 jan—3f 1ps

LES personnes ayant des affaires à traiter avec moi, sont priées de s'adresser à M. L. Burg, chargé de ma procuration générale par acte passé en date du 3 février 1849, devant A. Doriocourt, notaire public. H. GOBET.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1849.
5 fev—3en10j

A VENDRE en magasin.
40 barriques vin rouge, bon ordinaire
70 barriques vin Médoc vieux, qualité supérieure.
125 caisses vin blanc Haut Sauterne, vieux, en grandes et demi bouteilles.
48 caisses vin fin Médoc en demi et grandes bouteilles.
12 caisses vin Giscour.
6 quarts pipes vieille eau de vie de cognac.
55 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
125 do fruits assortis à l'eau de vie, do
500,000 bouchons pointus, qualité supérieure.
400,000 do longs et demi longs.
70 barils vin blanc Haut Sauterne.
Par POUGET FILS,
5fev No. 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

DANS les magasins de la Douane, pour exportation:
9 demi pipes eau de vie de cognac, 4me preuve.
20 quarts pipes do do do do.
500 caisses vin St-Julien, bonne qualité.
A vendre par POUGET FILS,
5fev No. 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

EN débarquement du navire Hargrave, du Havre,
50 caisses de fromage tête de maure.
1 tonneau gruyère.
800 damejeannes de 5 gallons.
A vendre par DOMINIQUE LANATA,
5fev Nos. 9 et 10, rue Jefferson

A VENDRE à livrer à bord du navire l'Arthémise, de Bordeaux,
4 caisses de chemises moleuses, de Bordeaux.
20 barriques vin supérieur de 1846.
140 do vin ordinaire.
50 caisses absynthe.
50 demi pipes cognac et 30 quarts pipes cognac.
Par DOMINIQUE LANATA,
5fev Nos. 9 et 10, rue Jefferson

EAU-DE-VIE—6 demi pipes eau-de-vie J. J. Dupuy.
40 quarts pipes eau-de-vie J. J. Dupuy.
26 do do do Y. & A. Lafontaine.
34 do do do C. Marquet.
8 demi-pipes do Castillon, 1846.
5 quarts pipes do do
6 demi-pipes do Cosler & Martin.
4 quarts pipes do do
22 demi-pipes do A. Gautte.
9 quarts pipes do do, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
5 fev 17 et 19, rue St-Louis.

P. & E. REILLY

EN LIQUIDATION.

LES soussignés, à partir de ce jour, offrent en vente, leur assortiment de toiles d'Irlande et de marchandises françaises à 25 0|0 au dessous de leurs prix ordinaires.

Les acheteurs trouveront une occasion rare d'un choix de marchandises d'importation récente à des prix réellement très avantageux.

Ceci ne doit pas être regardé comme un avertissement fictif, notre liquidation étant la conséquence de la mort toute récente d'un de nos associés.
P. & E. REILLY,
Encoignure Royale et Canal.

Nous recevons en ce moment nos marchandises de printemps, comprenant baréges, jaconats, organdie, balsorines, foulards à dessins, mousselines de [illegible] couleurs, &c., toiles pour chemises, de 12|4 à draps, linge de table en toutes largeurs, etc., tissés expressément pour nous dans les meilleures fabriques d'Irlande.
3 fev—15f

Marchandises mexicaines.

12 balles indiennes françaises fantaisie.
10 do do anglaises do.
12 balles papier florette.
6 caisses mousselines imprimées—20 caisses coton blanc pour chemises—4 balles couvertures—1 balle mouchoirs madras français—2 caisses batiste de couleur—4 malles de souliers—1 caisse châles de crêpe de Chine—en débarquement et à vendre par
R. D. BLOSSMAN.
3 fev 12, rue Conti.

On demande un Barbier.

UN bon barbier trouverait de l'emploi, en s'adressant encoignure Royale et Du Maine.
3 fev—s, l et m G. DETELY.

BALANCES! BALANCES!!

BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissent la commodité à la justesse sont regardées, dans les États du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras: ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New York; de l'État de New York, de l'Institut de Franklin, à Philadelphie, de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les États du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras; donnant ainsi à chacun la facilité de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par
PRIESTLEY & BEIN,
3 fev 89 et 91, rue du Camp.

BOTTES, Souliers et Brodequins—3,000 caisses en magasin comprenant un assortiment complet de marchandises fraîches et à la mode, à vendre par R. G. HOBBS,
5 fev 12, rue de la Douane.

CONDUITS aux épaves de la Première Municipalité, rue Darbigny, entre Dumaine et Ste-Anne,
UN CHEVAL alezan, une étoile au front, la jambe gauche de devant malade, sans aucune autre marque ni étampe visible.
UNE VACHE rouge, les bouts des cornes cassés, marque aux oreilles, le bout de la queue coupé, sans aucune autre marque ni étampe visible.
Si d'ici au 17 février les dits animaux ne sont point réclamés ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par Delery & Spear, encanteurs.
MICHEL DUREL,
5fev—3fen10 Gardien des Épaves

QUININE—300 onces sulfate de quinine.
CHOCOLAT—Chocolat de santé de la manufacture de Henrion Chauveau.
PAPIER végétal—Une caisse de papier végétal, à vendre par E. J. HART & Co.,
3 fev 25, rue Tchoupitoulas.

COGNAC—15 quarts de Martell & Co. de Cognac 3me et 4me preuve, en débarquement du navire Fred. Warren, de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
3 fev 34, Vieille Levée

VIN ROUGE—100 caisses et 21 barriques Curier, Haut Brion, en débarquement du navire Fred. Warren, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
3 fev 34, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Frederic Warren, de Bordeaux,
240 boîtes sardines à l'huile.
1920 demi boîtes sardines à l'huile,
1 caisse anisette superfine,
A vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
3 fev—3of 30, rue de la Douane.

POMPIERS—A une Assemblée des Fermes des Différentes Compagnies des Pompiers, qui a eu lieu au local du *Mississipi Fire Comp. No 2*—le 30 janvier, sur motion S. G. Risk, du Mississipi No 2, fut nommé président, et T. S. Heartt, du Philadelphia No 14 secrétaire.

Sur motion, il a été résolu que les Pompiers célébreront leur anniversaire le Dimanche 4 mars.

Sur motion, il a été résolu que le secrétaire invite les Pompiers de Lafayette, Gretna et Alger, à s'unir à nous et à fêter le même jour.

Sur motion, il a été résolu que le secrétaire donnera avis aux différents marshalls d'avoir à s'assembler mardi, 6 février, à 7 heures, à la salle de la compagnie *Mississipi Fire Comp. No 2*, afin d'élire un grand marshall et faire les préparatifs nécessaires.
2 fev—4 SAM. G. RISK, Président.
T. S. HEARTT, secrétaire

DROGUERIE.

6 balles [illegible] de la dernière récolte
3 do graine abontille.
[illegible] écorce d'orangers de Seville.
2 balles cannelle de Ceyland.
4 do lichen d'Islande.
100 sacs racines de guimauve.
40 livres [illegible] blanche.
1500 do jaune.
12 barr. sel de soude, reçus dernièrement et à vendre par P. CUSACHS,
2 fev au coin de la rue St Philippe et Conde.

VIN—30 barriques vin rouge Médoc.
25 demi barriques vin blanc Barsac.
25 do do Sauterne.
25 do do Haut Sauterne en débarquement du navire Fred. Warren, et à vendre par J. & J. TARIDE,
2 fev 15, rue Conti.

PRUNES—30 caisses prunes de choix, en débarquement du navire Fred. Warren, et à vendre par J. & J. TARIDE,
2 fev 15, rue Conti.

COGNAC—21 quarts Cognac, J. Jacques, 24 do do J. Eraud, 30 barils do do, en débarquement du navire Orando, et à vendre par
J. & J. TARIDE,
2 fev 15, rue Conti.

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers d'habillements et Marchands en gros et en détail, No. 10, rue du Canal, bâtisses de Paulding, entre les rues Chartres et Vieille Levée.

EN outre de leur vaste assortiment d'HABILLEMENTS, viennent de recevoir par les navires Oswego, Palestine, Toronto, Wabash, Glen, Berry et Silas-Holmes, les effets de printemps et d'été ci-après détaillés, qu'ils offrent à vendre à des prix extrêmement bas pour du comptant, ou son équivalent.

HABITS, LÉVITES—*Lévites, redingotes, sacs, paletots, habits de travail, sacs squelettes, sacs de spectacle*—français, anglais, allemands et américains; couleurs noir, vert, gris, ardoise, mérinos, drap impérial, couleur tendre, noir, gris, vert, bleu et ardoise: alpaca, soie et coton; tweed flanelle d'été de fantaisie, allemand et américain; coutil fantaisie, uni, rayé et à carreaux, lustré de Paris, uni et rayé, couleurs assorties, toile écrue, gingan, bleu et cotonnade unie, Nankin fil.

PANTALONS—Avec et sans sous-pieds, étoffes françaises, anglaises, allemandes et américaines, en mérinos, nankin, toile fauve, coutil fil de fantaisie, et cotonnade française et américaine, et étoffe croisée pour habitants.

GILETS—De différentes coupes, en satin noir ou fantaisie, bombazine noire, soie Barathew, drap d'Italie, piqué blanc et fantaisie, en cachemire d'été et valentia, de fantaisie; piqué fauve; en toile unie d'Alberti, en étoffes à carreaux, couleur fauve, &c., &c.

Un assortiment d'HABILLEMENTS D'ENFANTS:—Sacs et lévites en mérinos noir, bleu et vert; gilets à la Polka, &c., &c., pantalons et gilets de toute description.

CHEMISES—En toile d'Irlande, en coton avec devants de toile, en jaconat, calicos français et américains, gingas, Hickory, tricot, merinides, coton blanc et écru, et couleurs de fantaisie.

Bretelles en gomme élastique, des manufactures françaises et américaines; parapluies en soie, guingham et coton, de 26, 24, 28, 30, 32, 26 et 24 pouces.

Cols, écharpes et cravates, en satin noir, à carreaux, à raies et toile, unis de cou, en tout genre; mouchoirs soie et batiste fil, ourlés et par pièces; bas et gants de tous genres.

Les habitants, les marchands et détaillants sont respectueusement invités à venir examiner ces habillements avant d'acheter ailleurs. Notre règle est "Grands débits et petits profits." Du reste, nous nous attachons à satisfaire les personnes qui nous honorent de leur présence, et à les faciliter selon leur convenance.

Le peu de marchandises restant en magasin, seront vendues à un faible bénéfice sur le prix d'achat.
3 fev—a THOMAS C. PAYAN & CO

500 BOITES sardines à l'huile;
7,000 demi boîtes sardines à l'huile;
500 boîtes petits pois au naturel;
1000 demi boîtes petits pois au naturel;
100 demi boîtes maquereaux à l'huile;
5 caisses pruneaux;
35 do kirchenwasser;
30 paniers champagne;
65 caisses vin de Bourgogne, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
10 jan—1m 30 rue de la Douane

A vendre.

UN CARRIOLET à quatre roues, avec les harnais, le tout neuf—et un joli et bon cheval de famille.
S'adresser à l'écurie de Dufau, rue Bourbon.
19 jan

Petit Nègre égaré.

ÉGARÉ vers le No. 83, rue Bourgogne, le 23 janvier, un petit Nègre, âgé de 3 ans. $10 de récompense seront payés à la personne qui le reconduira au bureau de l'Hôtel St-Louis. 29 [illegible]—3f

$10 de récompense.

UNE petite griffonne nommée LEDA, âgée de huit ans, s'est absentée depuis lundi dernier; elle est vêtue d'une robe bleue et d'un petit mouchoir de même couleur. On la reconnaît à deux marques dont l'une est à la tempe gauche et l'autre au menton; elle porte des petits boucles d'oreille en or, de forme ronde. La récompense susdite sera donnée à qui conque la ramènera à sa maîtresse, No. 87, rue Dumaine, entre Royale et Bourbon. 3 fev—3

$10 DE RÉCOMPENSE

SERONT payés à la personne qui délivrera au soussigné la négresse AMÉLIE, partie de chez M. Laborde, 3e Municipalité, vers le 24 décembre dernier. Amélie est âgée d'environ 18 ans, mince, agile dans ses mouvemens, a de grosses lèvres et a deux dents de moins devant la bouche.
J. B. F. MAXENT,
2 fev—3f 331, rue Dauphine.

$50 de Récompense.

PARTI marron vers le [illegible] décembre dernier, un griffe nommé NERO, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds, 6 à 7 pouces, [illegible]

J. FEYTEL,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, que partant dans quinze jours environ et pour quelques mois pour l'Europe, il prie les personnes qui doivent de vouloir bien régler leurs comptes avant son départ, ainsi que celles à qui il peut devoir de lui présenter leurs.

M. H. GILLY sera pendant son absence, porteur de sa procuration et chargé de la liquidation des comptes qui resteront à régler.

M. P. KNOWLES continuera pendant son absence les affaires du magasin ainsi que les réparations de montres et pendules. J. Feytel le recommande à ses nombreuses pratiques, leur garantissant que M. P. Knowles ne négligera pas plus que lui, aucun des moyens en son pouvoir pour les satisfaire.

M. Nardin, employé depuis cinq années dans l'établissement y reste en cette qualité.

M. Orry reste également chargé de la collection des comptes tant anciens que nouveaux. 2fev

CHAPEAUX DE PAILLE

REÇU par le navire Lyons, du Havre:
24 caisses chapeaux paille bords simples, jaunes, pour hommes.
6 caisses chapeaux paille bords simples, gris p. h.
4 do do do do de noirs, do
4 do do do do jaunes p. cadets
4 do do do do noir et gris p. do
14 c. chapeaux paille bords doubles, jaune, p. hom.
4 do do do do gris, do
4 do do do do de noirs, do
2 do do do do (formes modes) jaune, do
2 do do do do de noirs, do
2 do do do do gris, do
4 do chapeaux paille bords doubles, jaunes, p. enf.
2 do do do do noirs et gris, do
4 do chapeaux paille d'Italie pr enfans et cadets.
2 do do do do pour hommes.
4 do chapeaux paille suisse, pour hommes.
4 do do do pour enfans.
1 do chapeaux paille de riz, pour femmes.
1 do capotes paille d'Italie, pour femmes.
Aussi
3 caisses ombrelles (nouveautés).
1 do courtes [illegible].
1 do rubans [illegible] noirs Nos. 4 et 5.
1 do gants fil d'Écosse assortis.
1 do cravattes de printemps, (nouveau genre,
A vendre par J. LEVOIS,
2fev No. 47, rue de Chartres, au premier.

Vicomte de Bragelonne.

QUATORZIÈME No.

LA 14e livraison du Vicomte de Bragelonne, par Alexandre Dumas, ouvrage faisant suite aux Trois Mousquetaires et à Vingt-Ans Après, est en vente à la librairie de VICTOR HEBERT,
2fev 144, rue de Chartres.

AUX GOURMETS.

A Vendre en débarquement des navires Radius, Anna Thornton, Mount Washington,
600 caisses vin de St Julien Médoc de 1re crue.
250 do vin de St Estèphe.
150 do vin de Haut Barsac blanc.
Par GEORGE THOMAS,
2fev 70, Vieille Levée.

EN débarquement des navires Radius et Mount Washington,
40 barriques St Julien Médoc.
30 do Montuzet.
12 caisses pruneaux en pièces.
25 do absinthe, à vendre par
GEORGE THOMAS,
2fev 70, Vieille Levée.

TOILES, indiennes et mousselines pour le marché mexicain, reçues par les navires W. H. Harbeck, et Ocean Queen, de Liverpool—
30 caisses et balles indiennes [illegible].
15 do jaconats et organdis imprimés
5 do châles en laine supérieure [illegible]
10 do mouchoirs Bandanna et rouge de Turquie.
6 do mousselines, Book Mull, et batiste blanche.
10 do Platilles, Britannias, Creas et Estopillas.
6 do Listados bleu en fil.
6 do coutils blancs et couleur Battery fort.
10 do 10|4 et 12|4 Sarasay pour chemises.
5 do taies d'oreillers en toile.
20 do toile d'Irlande pièces et demi pièces.
2 do Toile à chemise qualité superfine.
3 do linon imprimé pour robes, &c. &c.
10 do mouchoirs batiste fil.
6 do linon blanc long.
4 do toile Hollande, brune et blanche
10 do draps de lits, toile de Russie, toile de planteurs et Osnaburg, à vendre par
McDOWELL & PECK
2 fev 96, rue Gravier.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Frederick Warren, venant de Bordeaux,
200 barriques vin rouge, de diverses qualités.
99 barils et demi barriques vin blanc
900 caisses vin rouge.
12 quarts de pipe cognac Castillon.
2 fev—1m G. LUCAS, 30 Bienville

REÇU par le navire Orando, de Bordeaux,
50 barils vin blanc Haut Sauterne.
30 barriques vin rouge, à vendre en déchargement par N. DUDOUYT,
2fev 13, Toulouse

REÇU par le navire Frederic Warren, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge.
10 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par N. DUDOUYT,
2fev 13, Toulouse.

CHAUX de Thomaston—1000 barils chaux en déchargement des bricks F. H. Long, Geo. L. Abott et de la goélette Jubilee, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
2 fev 146 Commune

LATTES—60,000 1|2 pouce lattes, [illegible] à vendre par JOHN STROUD & Co,
2 fev 146, Commune

BRIQUES à feu—100,000 briques anglaises et 50,000 Pittsburg, à vendre par
JOHN STROUD & CO,
[illegible] 146, rue Commune

A VENDRE, en débarquement du navire Oats, venant de Marseille—
25 paniers de 12 bouteilles et 20 1|2 bouteilles huile Plagnol
100 paniers de 100 bouteilles vides [illegible] onces.
50 caisses de 12 bouteilles vin Muscat. (Jourdan Brive & Cie.)
100 caisses olives, capres, cornichons et anchois, par DUMA LACOSTE,
2 fev 167, rue Royale

DAMEJEANNES—A vendre en débarquement du navire Lyons, venant du Havre—
50 damejeannes françaises de 5 gallons, 100 do do 3 gallons, 100 do do 2 gallons, 100 do do 1 gallon, par DUMA LACOSTE,
2 fev 167, rue Royale

A Vendre en débarquement du navire Mount-Washington, venant de Bordeaux—
700 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles St Estèphe Médoc, St Julien Médoc, Haut Brion, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Gruau Larose, Haut Sauterne et Haut Barsac, par DUMA LACOSTE,
2 fev 167, rue Royale

A Vendre en débarquement du navire Frederic Warren, venant de Bordeaux—
15 barrils vinaigre, marque Ménier frères, 12 barriques et 18 demi barriques vin rouge St-Émilion, 4 barriques et 9 demi barriques vin rouge St Julien Médoc, 600 caisses de 12 bouteilles vin rouge Cantenac Médoc, par NUMA LACOSTE,
2 fev 167, rue Royale

MR. BARTOLOME SIMO invite les personnes qui lui doivent ou ceux à qui il doit, à venir régler leur compte au No 93, rue la Vieille Levée, entre Jefferson et Toulouse. 1er fev—10

FEVES—100 sacs fèves, à vendre par
AUGUSTIN & THIBAUT,
30 janv—6f 16, rue Conti.

EN débarquement du navire Orando, de Bordeaux,
50 barriques vin St Julien.
50 barriques vin Pauline Médoc; 10 caisses macaroni; 40 douzaines moutarde, à vendre par
FERBOS FRÈRES
31janv enc. Royale et Dumaine

MUNICIPALITÉ No UN.

Comité spécial de Salubrité.

MM. LES PHARMACIENS qui ont fourni des médicaments aux indigents pendant la durée du choléra, sont invités à présenter leurs comptes pour règlement, d'ici à dix jours, au bureau du Maire. E. BARTHE,
29 janv—10f Président.

Vente pour cause de départ.

UN fond de groceries et magasin de cigares. Vente ensemble ou séparément, encoignure des rues Ursulines et Bourbon. S'adresser sur les lieux.
30 jan—5

MARCHANDISES ayant droit au drawback et convenables pour le marché mexicain,
10 caisses jaconats imprimés,
2 do indiennes à deux couleurs,
4 balles mouchoirs de Vérone, en déchargement de la barque Kelly et à vendre par
DUNCAN KENNEDY,
30 janv—18f 52, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Ovando, capitaine Cousins, de Bordeaux,
16 barriques vin blanc Haut Sauterne.
54 barils do do
15 quarts pipes eau-de-vie Castillon Jr., 1846, 4e preuve, à vendre par B. TALAMON,
30 jan 189—195, rue Royale.

DAMEJEANNES Françaises—Reçu par le navire Lyons, du Havre, l'assortiment ci-après de damejeannes, qu'on vendra en lots à la convenance des acheteurs.
500 damejeannes de 5 gallons, 100 idem de 3, 100 idem de 2, et 100 idem d'un gallon.
J. F. SERCIER & Co,
1er fev 54, Vieille Levée.

VIN EN BARRIQUES—Reçu par le navire Ivanhoe, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
184 caisses vin St Estèphe;
430 do vin St-Julien.
J. F. SERCIER & Co,
1 fev 54 Vieille Levée

MÉLASSES sur habitations—Planteurs recevant à 25 milles au-dessous de la ville, à vendre par
JUAN Y. DEGANA,
1er fev 47, rue Bienville.

WHISKEY DE SEIGLE—75 barils en magasin et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co
1fev 22 et 24, Magasins.

COGNAC—60 pipes cognac à livrer, marque Dussault fils, à bord du navire Ovando, de Bordeaux, à vendre par DOMINIQUE LANATA,
1er fev Nos 9 et 10, rue Jefferson.

MACARONI ET VERMICELLI—150 caisses récemment reçues d'Italie, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
1er fev Nos 9 et 10, rue Jefferson.

A VENDRE à livrer au débarquement du navire Jupiter, de Marseille:
100 barriques vin rouge Azeardy.
100 paniers huile Plagnol, grandes bouteilles.
100 do do do demi bouteilles.
200 caisses vin Muscat; 100 paniers bouteilles vides.
150 do savon; 20 balles amandes
50 do eau de fleurs d'oranger.
200 do cabinets mouleurs; 20 do eau verte
1,000 flacons vides pour pharmacie, par
DOMINIQUE LANATA,
1erfev Nos 9 et 10, rue Jefferson.

PRIX RÉDUITS.

Chemin de fer du golfe du Mexique

Encoignure Champs-Élysées et Bons-Enfans, 3ème Municipalité.

A PROCTORVILLE—Lac Borgne.

Distance, 27 milles.

Prix du voyage:—50 cents enfans et esclaves: 25 cents.

ARRANGEMENT D'HIVER ET D'AUTOMNE.

Départs de la ville.

A 6 heures 1|2 A. M. A 12 heures 1|2 P. M.
A 9 heures 1|2 A. M. A 4 heures P. M.

Départs du Lac Borgne.

A 6 heures A. M. A 12 heures 1|2 P. M.
A 9 heures et demie A. M. A 5 heures P. M.

[illegible]

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Lundi, 5 Février 1849.
2me Représentation de:
Mr. et Mme. MONPLAISIR et leur Compagnie.

LE DIABLE A QUATRE,
Ballet en 2 actes musique d'Adam.

On commencera par
LE CARLIN DE LA MARQUISE,
Vaudeville en 2 actes,
On commencera à 6 heures 1|2.

SALLE D'ORLEANS.

Le samedi 17 février,
GRAND BAL DE SOCIETE, AVEC SOUPER.

Prix de souscription: $2.

Chaque Souscripteur aura le droit d'amener deux Dames.

Le bureau sera ouvert tous les jours, de midi à trois heures, au bas de la Salle d'Orléans. 2fev
ALEXANDRE BONGRÉ.

NOUVEAU CIRQUE MONSTRE

De Stone et McCollum.

Sous la direction de JOHN SMITH.

LE public de la Nouvelle Orléans est respectueusement informé que le Nouveau Cirque Monstre de Stone & McCollum, sous la direction de John Smith, fera son apparition en ville le samedi, 3 février, précédé d'une magnifique musique en cuivre, dans un élégant char de triomphe, traîné par 16 chevaux, admirablement appareillés et caparaçonnés, et commencera ses représentations le même soir

Sur la Place Washington (3e Municipalité).

La troupe est la plus nombreuse des États-Unis et comprend une réunion de talents sans égaux dans aucun cirque en tout pays

Les représentations consisteront en une série d'exercices gymnastiques et acrobatiques, et des actes, scènes et travaux équestres les plus brillans, les mêmes qui ont été si chaudement applaudis par les habitans de Mobile pendant les neuf dernières semaines.

Parmi les premiers talents attachés au Nouveau Cirque Monstre, nous devons mentionner les noms des suivans, qui, dans le genre spécial à chacun d'eux, ont été généralement reconnus comme sans rivaux dans le monde.

Eaton Stone, le meilleur cavalier du monde sur un cheval nu; T. McCollum, sans égal comme écuyer, la Belle Rosa, la célèbre écuyère; John Smith, reconnu comme le meilleur acteur actuellement existant pour les rôles de nègre, H. P. Madigan, M. J. Lipman, J. Blackwood, J. R. Shaw, A. Levi, D. W. Stone, P. Coleman, R. Brown, P. Fouts, J. Bernard, A. & W. Hinckley, Ben Jennings, Gerard Johnson, &c., &c.

Un des plus grands attraits des amusements du Cirque Monstre est la magnifique musique en cuivre, sous la direction du célèbre B. K. Gaul.

Toute l'arène sera *brillamment éclairée par le gaz*, et des places seront arrangées pour la commodité des Familles, on pourra les retenir à l'avance en s'adressant au bureau, entre 11 et 12 heures A. M.

PRIX D'ENTRÉE.

Stalles—$1 c.
Parterre—25 c.
Places pour les personnes libres de couleur—25 c.
Enfants et domestiques—moitié prix.
1er fev JOHN W. SMITH, Directeur.

Vente de Steamers du Gouvernement.

DES propositions cachetées seront reçues par le major D. D. TOMPKINS, Quartier Maître de l'armée des États Unis, au No. 149 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, jusqu'à 10 heures de la journée du 20 février 1849, pour l'achat des navires à vapeur ci-après désignés et appartenant aux États-Unis. Ces propositions seront laissées à la décision du Quartier-Maître Général, savoir:

Le navire à vapeur ALABAMA, de 700 tonneaux, machine de la force de 300 chevaux, bouilloires neuves, reconstruit la saison dernière, il y a un appareil pour faire de l'eau potable, un condenseur de Hall, et porte trois mâts, avec voiles.

—Le navire à vapeur NEW-ORLEANS, de 750 tonneaux, en bon état et en armement complet; sa machine est de la force de 375 chevaux; il porte 2,500 barils et du charbon pour 25 jours.

Le navire à vapeur FASHION, de 607 tonneaux, sa machine est de la force de 250 chevaux, sa coque est saine, et il reçoit une bouilloire de fer du Tennessee. Il porte 2000 barils et du charbon pour 15 jours 31janv—10

SALON

DE CRÊMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de ses salons de Crêmes à la Glace, situé rue St-Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Église du St. M. Chap, où il tiendra constamment une variété de crêmes à la vanille, ananas, citrons et une variété de sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le comfort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au-dessus du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

Le salon de crême sera ouvert samedi, 3 février, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
31janv—6m1f LAZZARO DANCEWICH.

Grande Fantaisie pour Piano

Composée et dédiée aux Dames pianistes de la Nouvelle-Orléans,

Par M. ROLLING.

A Vendre à la Nouvelle Orléans chez les principaux Marchands de Musique. 1fev—15f

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA Société existant en cette ville sous la raison de MARTIAL PEYRET & Co, a été dissoute d'un commun accord, et M. C. FASSY est seul chargé de la liquidation.
Nouvelle Orléans, 1er février 1849.
MARTIAL PEYRET,
1fev—30 PAUL JUGE, Fils.

Avis de Société.

LES soussignés continueront le même genre d'affaires et la commission en général, sous la raison commerciale de PAUL JUGE FILS & CO, au No. 27, rue St-Louis.
Nlle Orléans, 1 février 1849.
PAUL JUGE FILS.
1er fev—1m C. FASSY.

CALIFORNIE.

MAISON DE COMMISSION

A SAN-FRANCISCO.

LE soussigné partant le 7 février prochain pour cette destination, par la voie la plus prompte (via Chagres, Panama, et le Pacific Mail Steam Ship Company) a l'honneur d'informer ses amis, connaissances et le commerce en général, que en raison des engagements pris de particuliers, il vient d'établir à San Francisco, une Maison de Commission, pour toutes consignations de marchandises quelconques, ordres, retours, placements de fonds, &c, soit achat de lots de terre en ville ou ailleurs.

L'expérience des voyages et des affaires, fait que le soussigné sollicite respectueusement le patronage de toutes les personnes qui désireraient établir des relations avec ce pays, dans lequel il arrivera longtemps avant les consignations qui doivent ou qui pourraient lui être faites, ce qui le facilitera à mettre à profit cet intervalle à l'avantage de toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Pour les ordres, s'adresser avant son départ, au No. 54, rue de Chartres, et après à M. Alphonse Noël, No. 60, même rue, son correspondant, qui transmettra tous les renseignements qu'il recevra dans l'intérêt des expéditeurs.
Nlle-Orléans, 27 janvier 1849.
29janv—15f N. D. MOLLOT.

Références:

N. C. Hall,	De Goer & Riffard,
J. W. Zacharie & Co,	Lorent & Sylvestre,
North Brothers,	Bordères & Co,
N. G. Hobbs	Ravelot & Frete,

C. YALE Jr. & Co.,

No 27, rue des Magasins,

RECOIVENT, par les importations récentes, un assortiment complet de *soieries, articles de fantaisie*, barèges, mousseline, organdis, *jaconats des Indes*, mousseline suisse unie et brodée, do rayée et à carreaux, *tarlatanes*, &c.

AUSSI: Un vaste assortiment pour modistes, savoir: *Chapeaux paille d'Italie* do paille anglaise, do à jour, do guipure, le tout au dernier genre, *fleurs artificielles* assorties; un superbe lot de rubans pour chapeaux et bonnets; do en unis en satin et taffetas de tous les numéros; *châles, écharpes*, mouchoirs de toilette, *toile d'Irlande*, franges, gants et bas assortis, broderies de tous genres, &c., &c., &c. ainsi que d'autres articles qui complètent leur assortiment et qu'ils offrent à vendre à bas prix aux marchands de la ville et de la campagne.
1er fev—12

Fer du Tennessee.

LES soussignés agents pour les forges de MM. Hillman, Vanleer & Co, appellent l'attention de leurs pratiques, du commerce et des fabricants de bouilloires, sur leur grand assortiment de FER DU TENNESSEE, comprenant
300 tonneaux barres plates de toutes dimensions;
10 do rondes et carrées,
150 do coulées, 500 feuilles de fer à bouilloires;
100 paquets de fer en feuille. Le tout garanti de première qualité et offert en vente par
PRIESTLY & BEIN,
31 janv 89 et 91, rue du Camp.

CHARRUES.

LES soussignés agents des célèbres charrues Mayaville, de Young, appellent l'attention des habitants sur le grand assortiment de tout genre qu'ils ont en mains.
Charrues de Young, Nos 1, 2, 3 et 4,
Kings Carrey, 1, 2, 3 et 4,
Hull & Spears, 1, 2 et 3.
PRIESTLY & BEIN,
31 janv 89 et 91 rue du Camp.

Tabac manufacturé de la Virginie.

LES soussignés agents pour la vente des tabacs fabriqués de la Virginie, ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de marques choisies, qu'ils offrent en vente en gros aux détaillans aux prix des manufactures, savoir:

James Thomas, Jr's	"El Dorado et Virgin El Dorado Natural,"
do	"Virgin Gold Leaf,"
do	"Nectar Leaf,"
do	"W. V Walsh 1|2 lbs,"
Archy Thomas'	"Extra Honey Dew 5s,"
Langhorne & Son's	"J. M. Stanard lbs,"
do	"Extra Fine Gold Leaf,"
Langhorne & Co.'s	"Jones & Warren 5s,"
do	do
Hardgrove's	"S. & B. Green 5s,"
do	"Robert Gunn 5s,"
do	"W. Barrow, 1|2 lbs,"
do	"Hardgrove's 1|2 lbs,"
S. S. Myers & Co.'s	"Super, Super, C. C."
Henry A. Pleasants'	"Common Honey Dew lbs"
C. P. Ward's	"Premium Pound Lump"
James Saunders'	"Harry of the West lbs,"
do	"A. M. Waddill lbs,"
P. Robinson's	"Russell & Robinson 5s,"
do	"Keiner & Co. 5s,"
do	"D. J. Burr lbs,"
do	"Esmeralda lbs,"
do	"Robinson Extra lbs,"
R. A. Mayo's	"Honey Dew lbs,"
M. Woodson's	do
J. A. Alley's	"Better Still 5s,"
D. Hoffman's	"Extra No. 1, 5s,"
W. M. Stanard's	"Better Still No. A. lbs,"
do	"Sun Cured, [illegible],"
do	"Kimpton, [illegible] 5s,"
do	"Kaloder, Oronoko, lbs,"

Ainsi que plusieurs autres qualités, en boîtes, demi do, quarts de do et huitièmes.
HODGES & MACMURDO,
31 jan 35 rue du Camp

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Rail-Road Pontchartrain.

M. F. B. LE BEAU, ayant égaré ou perdu le certificat No. 755, de cent soixante-trois actions de la Compagnie du Rail Road Pontchartrain,—Avis est donné qu'il a fait application au Bureau de la dite Compagnie, pour renouvellement du dit certificat.
Nlle-Orléans, 10 janvier 1849.
PH. GUESNON,
20janv—60,00,100,00fv. Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 1 janvier 1849.

LES Actionnaires de cette Institution sont informés que l'élection annuelle pour treize Directeurs, sera tenue le lundi 5 février prochain, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
Par ordre M. MUSSON,
1jan—2pam—15fev Caissier.

BANQUE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Samedi 20 janvier 1849

L'ÉLECTION annuelle des directeurs de cette banque aura lieu à la banque lundi 5 février, de dix heures à deux heures.
RICHARD RELF,
22 janv—5fev Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 22 janvier 1849.

UN dividende semestriel de 3 1|2 p. 0|0 a été déclaré aujourd'hui par la Direction de cette Banque, payable aux actionnaires ou à leurs chargés de pouvoirs à dater du lundi 5 février prochain
22jan R. M. DAVIS, caissier

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1849.

CONFORMEMENT à la troisième section d'un acte de la Législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé "Acte à l'effet de mettre l'État à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'État émis en faveur des Banques hypothécaires," les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de Banque, lundi 5 février prochain, de 9 heures A. M. à 2 P. M., à l'effet d'élire trois Directeurs pour servir pendant l'année courante. A. MORPHY,
3janv—30 Président.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1849.

L'ÉLECTION annuelle par les actionnaires de [illegible] directeurs de cette institution aura lieu lundi, le 5 février prochain, à la maison de banque, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.
FREDERIC FRY,
10 janv—t. l. j. Caissier.

LE Dr. D. LAUREAL, médecin de la Faculté de Paris, nouvellement arrivé de la Guadeloupe, a établi son domicile encoignure Conti et Dauphine Nouvelle-Orléans. 30 déc—1m

MONSIEUR le docteur PIERNAS prévient ses amis et le public, qu'il a établi son domicile, Rue du Canal, No. 77.

On le trouvera tous les jours chez lui de midi à 2 heures P. M. 27déc—1m

Aux Planteurs Sucriers.

CHAUDIÈRES EN FONTE ET FER BATTU de toutes dimensions, en magasin et à vendre par J. Y. DEGANA,
12janv 47, Bienville

Changement de domicile.

LE Dr. J. U. LANDREAUX a transporté son domicile à la rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, en face de l'institution Boyer & Birot,
10 jan

Demande de Pensionnaire.

ON demande un monsieur qui désirerait prendre pension dans une maison française, bien tenue, située dans le carré de la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 6 jan—1m

Rue d'Orléans, No. 64.

UNE grande quantité de CITERNES à vendre, de toutes dimensions, avec tonneau rouge en chêne et citernes en chêne pour les distilleries.
18janv—15j ALLAIN.

Librairie de Victor Hebert,

144, rue de Chartres.

ON se charge à cette librairie de faire venir tous les livres anciens et modernes, revues, pamphlets, journaux publiés en France, moyennant une commission de 10 pour cent.
VOR. HEBERT, 144, rue de Chartres.
P. S. On trouvera des catalogues à la librairie.
26 jan

AU PUBLIC.

LE docteur PIUSSAN de retour de ville, dans l'intention de reprendre l'exercice de sa profession, a pour domicile rue Toulouse, No. 57, à côté de la Banque des Citoyens. 27 jan—15

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS

Le 20 janvier 1849.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. Un, passée à sa séance du 22 janvier 1849—Avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au 5 février prochain, pour la construction d'un auvent au marché aux légumes, conformément aux spécifications déposées dans le bureau du voyer. Payable comptant.
27 jan A. D. CROSSMAN, Maire

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES FRANCAISES, D'HIVER.

D. P. SCANLAN & Co, No 12, rue de Chartres.

AYANT un grand assortiment de magnifiques marchandises d'hiver que l'épidémie a empêché de vendre et étant disposés à se défaire de leurs marchandises toutes les saisons, les offrent aujourd'hui à des prix extrêmement réduits.

L'extrême bon marché ne peut manquer d'engager tout le monde à faire emplette; nous offrons un [illegible] à 25 cents la yarde ce que nous vendions [illegible] 60 cents. Les mousselines françaises que nous vendions 60 cents et toutes les marchandises dans la même proportion.
D. P. SCANLAN & Co,
17 jan—1m No 12, rue Chartres.

AUX DAMES DE LA LOUISIANE.

Rue Royale 57, entre Bienville et Douane.

MLLES. FOURNIER, de Paris, déjà avantageusement connues en France pour la fabrication des fleurs artificielles, viennent de se fixer à la Nouvelle-Orléans.

Elles arrivent de Paris avec un assortiment complet de coiffures de bal, bouquets de corsage, agrafes de robes, garnitures de chapeau, etc. etc.

Miles Fournier se feront un plaisir de communiquer à leurs visiteuses les gravures de modes qu'elles reçoivent directement de Paris. 16 jan—1m

MLLE ELIZABETH LOUISE BLANC prévient ses amis et connaissances, et le public en général, que si quelques personnes avaient à traiter d'affaires avec elle, elles peuvent s'adresser à M. Robert C. Cammack, son neveu, demeurant rue Bourbon, entre Dumaine et Conti. 30 jan

MEDOC—Vieux vin rouge supérieur en barriques:
20 barriques Tisaquei Lafande 1841,
20 do Milon Pauillac 1840,
75 do St Julien Médoc 1844,
20 do St-Estèphe do,
20 do Talence do,
70 do 1re crue côte de Bourg do,
Tous ces vins ont été choisis avec beaucoup de soin et sont offerts à vendre à des prix très raisonnables par A. CARRIERE,
1er février 25, Vieille Levée.

VIN blanc en barils, qualité supérieure—50 barils Haut Sauterne 1846, reçus par le Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par
A. CARRIERE,
1er fev 25, rue Vieille Levée.

VIN BLANC ORDINAIRE.—100 barils bonne qualité Sauterne reçu par le Mount Washington à vendre par A. CARRIERE
1er fev 25, Vieille Levée.

Véritable Cognac.

20 demi-pipes de la marque bien connue "Celebrated Brandy Wine,"
25 quarts pipes de la même marque,
20 huitièmes pipes do do,
20 demi pipes de la marque Nartigne & Bigourdau, "Celebrated Brandy Wine,"
20 quarts pipes des mêmes marques,
5 demi pipes de la marque Coq Père & Fils,
10 do do W. Raymond,
3 do très vieux,
30 quarts-pipes St-Croix.
Majeure partie de ces eaux-de-vie sont dans les magasins de la Douane, et à vendre par
A. CARRIERE,
1er fev 25, Vieille Levée

MARCHANDISES de printemps, reçues par les derniers arrivages du Havre:
15 caisses jaconats Gros Odier Roman & Co, 10 do organdis imprimés, 2 do ginghams d'Alsace, 10 do ginghams suisses, 3 do coutils assortis, 1 do baréges assortis, 4 do mousselines brochées et à carreaux, 1 do pèlerines brodées nouveauté, 1 do châles de barége, 4 do de coton blanc assortis, 1 do mouchoirs batiste, 5do madras assortis, 2 do chemises de toile très fines, 2 do chemises de couleur, 10 do percales d'Alsace imprimées, 1 do châles grenadine blancs, robes de bal brodées, 1 do jupons de crinoline.

La plupart de ces marchandises ont droit au drawback et seront vendues à bas prix, par
A. PAVILLIER,
31 janv 95, rue de Chartres, au Premier.

Maison à louer.

Pour cause de départ.

UNE maison située dans la rue de la Paix (Troisième Municipalité) est à louer. Un vaste jardin, beaucoup d'arbres à fruits.

A VENDRE pour la même cause, une griffonne âgée de vingt-trois ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue de la Paix, No. 4, entre Casacalvo et Moreau. 24 jan—30

A LOUER pour le 1er mars prochain, la Maison No. 122, rue Royale, entre St Louis et Conti, ayant des magasins avec entresol, un vaste logement, petite-cocherie, &c.
S'adresser à J. J. JANDOT,
11janv—10f No. 73, rue Dauphine

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS,

J. BENAZECH,

Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.

OFFRE au Public des Chapeaux de toutes qualités, richement garnis et au dernier goût.

Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, quel que soit le goût de l'acheteur.
J. BENAZECH,
6déc—3m 27, Toulouse.

VINS, EAU DE VIE, &c, &c—100 barriques de différentes marques.
201 barils vin blanc différentes marques.
25 quarts pipes cognac Castillon, 4e preuve.
30 caisses prunes en pièces.
10 do seringues.
300 do vin rouge St-Estèphe et St-Julien.
En débarquement du navire Ivanhoe, de Bordeaux, vendre par AUG MOLIER,
1fev 25, Vieille Levée

SARDINES A L'HUILE—1,000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre par
AUG. MOLIER,
1erfev 25, Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—[illegible] paniers bouteilles 20, 22 et 24 onces, à vendre par
AUG. MOLIER,
1er fev 25, Vieille Levée

PAPIER FRANÇAIS—6 caisses papier à lettre supérieur.
1 do do à registre;
1 do copies de lettres;
2 balles papier Florette, en [illegible] à vendre par [illegible]
3 janv [illegible]

GRAINES DE JARDINAGE—[illegible]

A VEN[illegible]—Une personne [illegible]